



RAPPORT DE VERIFICATION DES REDUCTIONS D'EMISSIONS DU PROJET DE GROUPEMENT FORESTIER DE GUICHEGU DANS LE CADRE DU LABEL BAS CARBONE

Méthodologie appliquée :

Reboisement : version 2 du 27 juillet 2020

• Rapport n° Groupement_Forestier_de_Guichégu – LBC – reboisement



Ecocert Environnement
SAS au capital de 37.000 €
SIREN 409 982 709 RCS PARIS

36, Boulevard de la Bastille
75012 Paris

Tél. 01 53 44 74 44
www.ecocert.fr

AVANT-PROPOS

Données de Base

Raison sociale	Groupement forestier de Guichégu
Adresse	76 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart
Méthode LBC	Reboisement
Numéro du projet	30
Date de labellisation	23/12/2019
Date de l'audit de vérification	29/11/2024
Date du rapport	15/04/2025
Auditeur	Cécile Carresse
Gestionnaire	Gwenaél Postec

Périmètre de vérification

Projet	Reboisement
Surface totale de la propriété (ha)	1,96 ha
Surface boisée totale (ha)	1.96 ha
Surface récoltable (ha)	1.96 ha
Surface éligible (ha)	1,96 ha
Type(s) de peuplement(s)	
Co-bénéfices	15 Socio-économique : 8 / 22 Préservation des sols : 4 / 8 Prise en compte de la biodiversité : Projet de moins de 2 ha : 3 / 13

Contexte

Dates du chantier : 2019/2020

Communes : Saint Geyrac

Description du projet : Ce projet de reboisement concerne un taillis de châtaigniers dépérissant. Il concerne 1,96 ha. Le GF de Guichégu (GFG) a reçu ces parcelles dans le cadre d'un échange (remembrement local sous l'égide de la Safer). Le GFG gère un massif d'environ 200 ha à cheval sur St Geyrac, La Douze et Rouffignac en Dordogne. Cette forêt a été durement impactée par la tempête de 1999 et été reconstituée à près de 60% jusqu'en 2008. L'environnement local est composé essentiellement de taillis de châtaigniers dépérissant (de façon avancée maintenant en Dordogne) et de mélange de taillis/futaie (pin maritime/chêne tauzin).

Résumé

L'audit étant basé sur un processus d'échantillonnage des informations disponibles, ECOCERT Environnement ne saurait être tenu responsable des conséquences d'une information non audité dans le cadre de l'échantillonnage, tardive, erronée ou incomplète qui lui serait communiquée par le porteur de projet au cours ou en dehors des audits.

Un comptage statistique a été réalisé par échantillonnage, en suivant un rang sur cinq, soit 20 % de la parcelle. Au total, **322 arbres vivants** ont été recensés, ce qui, rapporté à l'ensemble de la parcelle de **1,41 ha**, correspond à **1 610 arbres vivants**.

Le taux de plants vivants pour chaque ténement de boisement non contigu a été estimé à **86,37 %** $(1610/1864) \times 100$.

La densité de plants vivants après cinq ans est évaluée à **1 142 arbres/ha**.

En raison de l'impénétrabilité de la parcelle (présence de ronciers), le parcours prévu n'a pas pu être entièrement réalisé. L'évaluation a donc été complétée par un comptage sur **photographie aérienne**, dont la véracité a pu être confirmée grâce aux comptages effectués sur le terrain (5 rangs parcourus sur les 8 rangs initialement échantillonnés, sur un total de **42 rangs** dans la parcelle).

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	2
Contexte	3
Résumé	3
INTRODUCTION	5
Données de base	5
Périmètre de vérification	5
Vérification générale	6
CONCLUSION	10



INTRODUCTION

Données de base

Protocole d'Audit : Parcours sur 20% de la surface

Dates du chantier : 2019/2020

Communes : Saint Geyrac

Classe de fertilité retenue : /

Densité de Plantation : 1440 plants/ha

Réductions d'émissions totales générables : 474 t/CO2

Indices des co-bénéfices attendus : 20

Périmètre de vérification

Partie documentaire

Parcelles	Justificatifs présentés	Fourniture pièces		Commentaires	C	NC
		En audit	Après audit			
Commune : Saint Geyrac Référence Cadastre : B733p, B732p, B623, B625, B625 Surface à reboiser :1,96 ha Essence : Pin Maritime Propriétaire : Groupement forestier de Guichégu	☒ Attestation de réception des travaux par l'entreprise	X				
	☒ Facture d'achat des plants ou des travaux de plantation	X				
	☒ Facture des travaux d'entretien ou des regarnis éventuels	X				
	☒ Photo du boisement	X				
	☐ Certification Gestion Durable					

Partie terrain

Référence : Reboisement

Taille du projet : 1,96 ha

Comptage Statistique : échantillonnage : la réalisation d'un tirage au sort a été réalisé pour déterminer le premier rang parcouru ; un rang sur 5 a été parcouru et comptabilisé soit 20 % de la parcelle 322 arbres vivants comptés soit 1610 arbres vivants ramené à la parcelle de 1,41 ha.

Calcul du taux de plants vivants pour chaque tènement de boisement

non contigu : $(1610/1864) \times 100 = 86,37\%$

Densité de plants vivants au bout de 5 ans : 1142 arbres/ha

Précisions : il n'a pas été possible de réaliser le parcours prévu en raison de l'impénétrabilité de la parcelle (roncier) ; le parcours a été réalisé partiellement et il a été complété par un comptage sur photographie aérienne.

La véracité du comptage sur photographie a pu être vérifiée grâce aux comptages réalisés sur le terrain (5 rangs parcourus sur 8 rangs échantillonnés ; la parcelle comptant 42 rangs au total).

Objectifs du projet

- ☒ 900 plants vivants/ha pour essences objectifs hors feuillus précieux, peupliers et noyers
- ☐ 800 plants vivants/ha pour les feuillus précieux (plants issus plantation et plants issus recru naturel)
- ☐ 130 plants vivants/ha pour peupliers et noyers
- ☐ Densités différentes dans arrêtés régionaux : (Nouvelle-Aquitaine : Peupliers installés en densité définitive : 160 plants/ha)
- ☐ Greco de l'IGN Méditerranée et Corse
- ☐ Projet prévention risques naturels

Vérification générale

Parcelles	Taux de Réussite	Densité de plants vivants/ha	Densité globale du projet	Conformité
Commune : Saint Geyrac Référence Cadastre : B733p, B732p, B623, B625, B625 Surface à reboiser : 1,96 ha Essence : Pin Maritime Propriétaire : Groupement forestier de Guichégu	86%	1142	1153	CONFORME

Précisions de calcul : Constatée au bout des cinq saisons de végétation sur le projet :

Densité conforme

☒ OUI

☐ NON

Vérification des co-bénéfices (Documentaire et le cas échéant Terrain)

Co-bénéfices	Création de plus-value économique territoriale		
	Distance de la majorité des ETF ayant réalisé les travaux		
	Rayon de 50 km	Rayon 50-100km	Valeur du bonus
	Distance de la majorité des ETF ayant réalisé les travaux	X	2/2
Socioéconomique	Intégration par l'emploi		
	Travaux réalisés par des entreprises de réinsertion professionnelle ou d'aide à l'emploi de personnes en situation de handicap	OUI	NON
			X
			0/5
Socioéconomique	Valorisation locale des bois récoltés		
	Les bois récoltés ou vidangés sont valorisés par une entreprise dans un rayon de 50 km du chantier de reconstitution.	OUI	NON
			X
			0/3
Certification Forestière			
	Adhésion à une certification de gestion durable (PEFC/FSC)	OUI	NON
		X	5/5
Regroupement de la Gestion Forestière			
	Projet Collectif de regroupement de plusieurs propriétaires :	OUI	NON
	Projet de regroupement de plusieurs propriétaires : ASLGF		X
			0/5

Assurance Forestière			
Souscription d'une assurance (Incendie, tempête,...) qui couvre une partie du reboisement			
	OUI	NON	
Souscription d'une assurance (Incendie, tempête, ...) qui couvre une partie du peuplement	X		1/1
INDICE TOTAL DE PRISE EN COMPTE SOCIO ECONOMIQUE			8/22-%

Préservation des Sols	Nettoyage du sol		
	OUI	NON	
	Nettoyage partiel (au moins 50% de la surface n'est pas	X	3/3
	Absence de nettoyage après exploitation de la parcelle	X	0/5
	Préparation du sol		
	OUI	NON	
	Préparation du sol en bandes	X	1/1
	Préparation du sol par potets travaillés	X	0/2
Absence de préparation du sol			X 0/3
INDICE TOTAL DE PRISE EN COMPTE PRESERVATION DES SOLS			4/8-%

Biodiversité	Introduction de biodiversité 1/2		
	OUI	NON	
	Reboisements avec mini 3 essences dont 2 autochtones sur 40% des plants	X	0/5
	Reboisement en mélange de 2 essences dont mini 10% des essences autochtones	X	0/1
	Introduction de biodiversité 2/2		
			OUI NON

Création de bordures feuillues linéaires (routes, chemins, limites de parcelles)	X		1/1
Préservation de la biodiversité préexistante 1/2			
	OUI	NON	
Si projet inférieur à 2 ha, réalisation d'un relevé IBP et justification de l'intégration des éléments en découlant dans l'opération de reconstitution.		X	0/5
Préservation de la biodiversité préexistante 2/2			
	OUI	NON	
Maintien de bordures boisées présentes à proximité des parcelles à boiser			2/2
INDICE TOTAL DE PRISE EN COMPTE BIODIVERSITE			3/13-%

Eau	Prise en compte de milieux aquatiques ou humides 1/2		
		OUI	NON
	Choix d'essences adaptées aux bordures de milieux aquatiques (ruisseaux, mares, étangs) et zones humides éventuellement présentes		X
	Prise en compte de milieux aquatiques ou humides 2/2		
		OUI	NON
	Reboisement résineux effectué à plus de 10m de la bordure du cours d'eau (Ruisseau a proximité)		X
	Amélioration de la biodiversité liée aux milieux humides		
		OUI	NON
	Restauration de milieux humides (curage de mardelles, mares...) ou création ex nihilo d'une ripisylve feuillues		X
	INDICE TOTAL DE PRISE EN COMPTE EAU		

0/7-%

CONCLUSION

L'audit de vérification réalisé sur le projet de reboisement du Groupement Forestier de Guichégu confirme la conformité des réductions d'émissions déclarées aux exigences du Label Bas Carbone. L'échantillonnage effectué sur 20 % de la surface totale a permis d'évaluer un taux de survie des plants de 86,37 %, avec une densité de 1 142 arbres/ha après cinq saisons de végétation (pins maritimes).

En raison de l'impénétrabilité de certaines zones (présence de ronciers), le comptage initial a été complété par une analyse sur photographie aérienne, dont la fiabilité a été validée par les relevés terrain. Malgré des blessures observées sur plusieurs arbres causées par le gibier, la majorité des plants restent viables et exploitables.

Les co-bénéfices environnementaux et socio-économiques ont été évalués.

En conclusion, le projet respecte les critères du Label Bas Carbone et contribue efficacement à la séquestration du carbone, tout en assurant une gestion forestière durable et résiliente face aux défis environnementaux.

VALIDATION

Signature de l'auditeur	Signature du porteur de projet
	